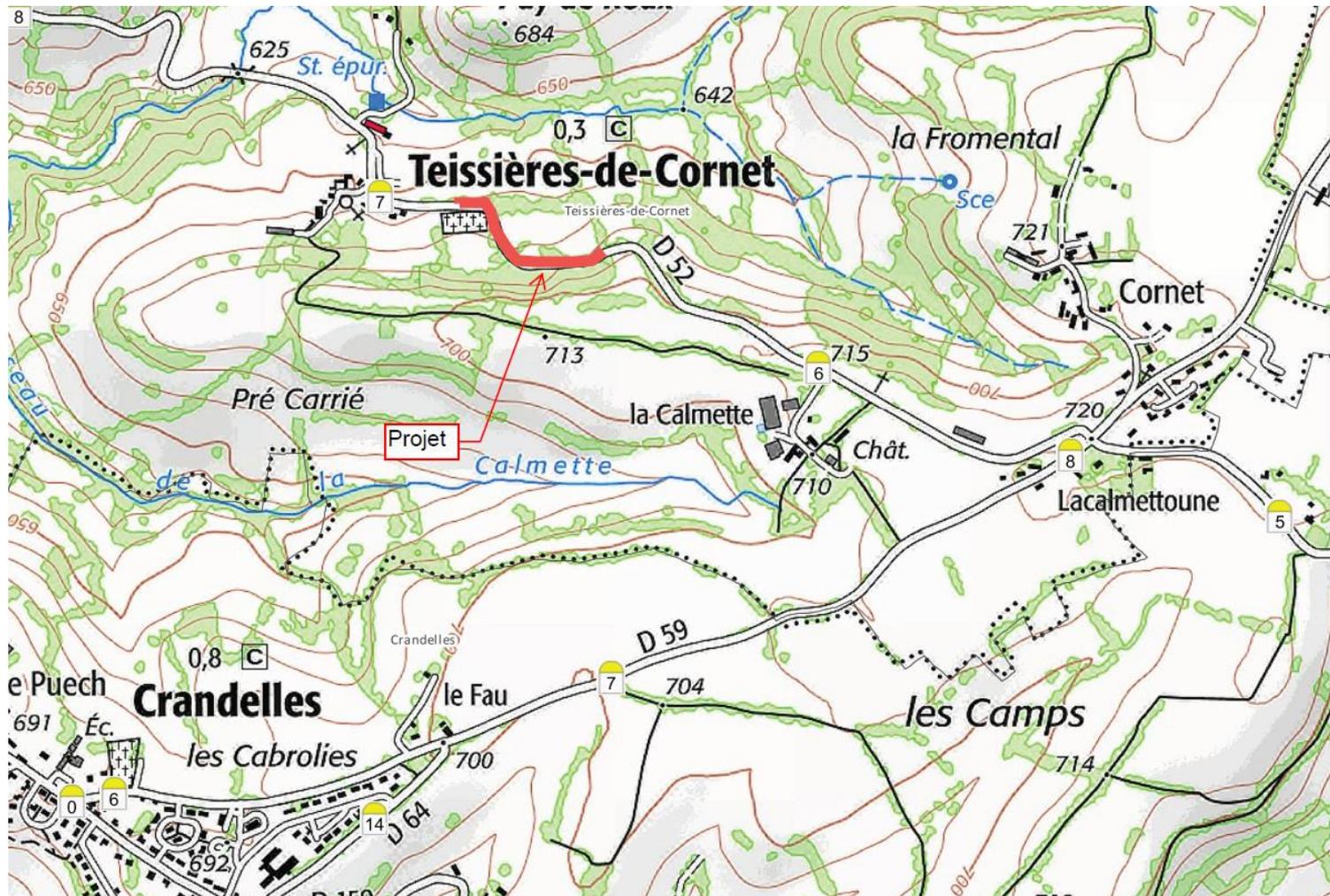


avant



après

RD52 Teissières-de-Cornet
Entre le PR 6 et le PR7



Ce tronçon de route départementale était étroit et accidentogène.

avant

après



avant

après



avant

après



avant

après



avant

après



avant

après



avant

après





avant

après



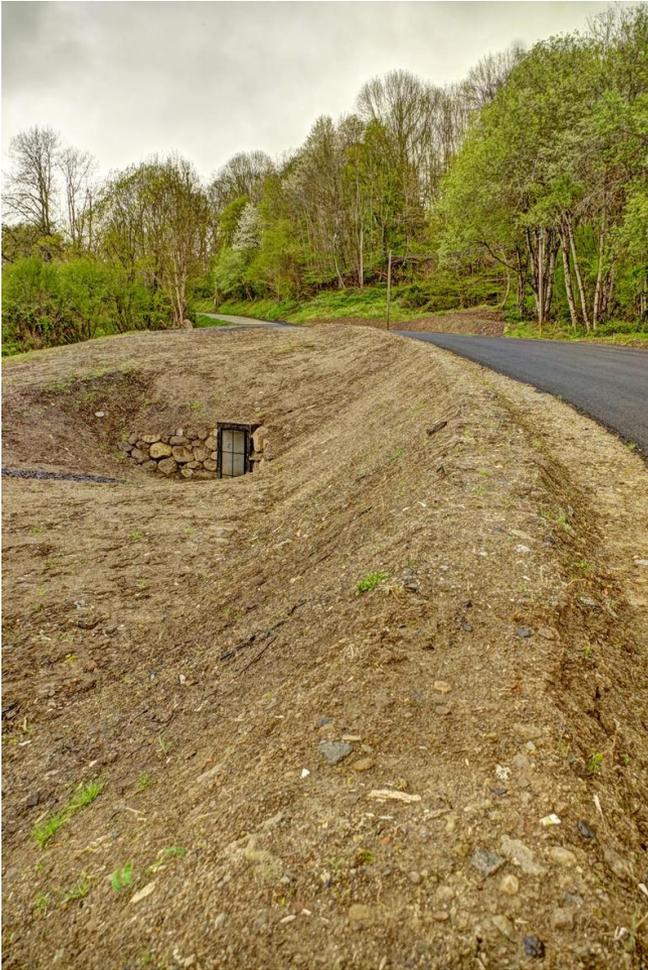
Le devers est la prolongation de l'ancien.
A terme, un reprofilage général en grave émulsion sera nécessaire.



Les talus sont végétalisés et une banquette de sécurité est en place.



L'ouvrage d'accès à la source est prolongé.





FIN